**Le Tour des ateliers Chelsea-Wakefield**

**Appel de candidatures pour l'édition 2025**

Le Tour des ateliers Chelsea-Wakefield lance un appel de candidatures pour l'édition 2025.  
Les membres participants doivent avoir un atelier établi situé à Chelsea ou La Pêche.

La participation au Tour des Studios est soumise à un processus de sélection comprenant une entrevue et une visite de votre atelier.

Ne manquez pas cette occasion fantastique de mettre en valeur vos créations artistiques et d'offrir aux visiteurs un aperçu unique de votre démarche artistique ! Après avoir célébré son 37e anniversaire l'année dernière, le Tour des ateliers Chelsea-Wakefield est devenu une tradition, attirant chaque année des centaines d’amateurs d’art venus découvrir le talent de notre région.

Dates de l'édition 2025 : 27-28 septembre et 4-5 octobre

Date limite de soumission : 31 janvier 2025

Comment postuler :  
Les soumissions doivent inclure le formulaire de candidature dûment complété accompagné des documents requis (voir ci-dessous) et être envoyées à : arttourcw@gmail.com.  
Veuillez inclure tous les documents dans UN SEUL courriel, y compris les images demandées, et répondre entièrement au questionnaire.  
Les soumissions incomplètes ne seront pas considérées.

Documents requis pour votre soumission :

* 10 images de votre travail, identifiées comme suit : nom, titre (en format JPEG, d’un poids maximal de 1 Mo chacune).
* Une liste des images avec titre, année, médium, dimensions et prix.
* Un curriculum vitae (maximum 2 pages).
* Une déclaration d’artiste résumant votre démarche artistique.
* Le formulaire de candidature dûment rempli.

Critères d'admissibilité :

* Être un artiste ou artisan professionnel répondant à ces critères :
  + Montrer un engagement envers sa pratique artistique.
  + Créer, par soi-même, des œuvres originales reflétant une vision et un style uniques.
  + Avoir exposé, produit, publié ou présenté publiquement ses œuvres, que ce soit dans des galeries, des salons d’artisans, des plateformes de vente en ligne ou en collaboration avec des promoteurs.
* Avoir un atelier établi à Chelsea ou La Pêche.
* Participer à des activités bénévoles pour contribuer au succès du Tour.
* Payer une cotisation de 300 $ pour financer le dépliant, la signalisation et la publicité dans les publications locales.
* Participer aux réunions et aider à promouvoir le Tour.

Foire aux questions (FAQ) :

1. Comment les nouveaux artistes/artisan(e)s sont-ils sélectionnés ?  
Votre soumission est examinée par le comité de sélection. Si vous répondez aux critères, une entrevue sera menée dans votre atelier à la fin janvier ou au début février. Les membres se réunissent ensuite pour examiner les informations collectées et faire leur choix. Nous cherchons à inclure un mélange d’art et d’artisanat pour répondre aux exigences de nos bailleurs de fonds.

2. Quand recevrai-je une réponse concernant ma soumission ?  
Nous espérons confirmer les candidat(e)s retenu(e)s d'ici la mi-février.

3. Qu’est-ce qu’une année probatoire ?  
C’est votre première année de participation. À la fin du Tour, les autres membres décideront si vous serez invité(e) à devenir membre permanent(e). Une présentation de qualité de vos œuvres et votre contribution au succès du Tour sont essentielles.

4. Puis-je changer de médium après avoir été sélectionné(e) ?  
Non, votre acceptation est basée sur le médium présenté lors de la sélection. Si vous changez de médium, vous devrez soumettre une nouvelle candidature.

5. Combien de temps devrai-je consacrer à l’organisation du Tour ?  
En moyenne 40 heures. Certaines tâches sont concentrées sur une période spécifique de l’année, tandis que d’autres s’étalent sur toute l’année.

6. Y a-t-il une cotisation annuelle ?  
Oui, elle est actuellement de 300 $. En cas d’excédent, le montant est remboursé aux membres.

7. Combien d’artistes/artisans participent chaque année ?  
Environ 20 à 26 participants. Après deux ans, les membres peuvent prendre une année sabbatique, ce qui permet d’inclure 4 à 6 nouveaux artistes chaque année.

8. Qui peut être invité comme artiste/artisan invité(e) ?  
Un(e) artiste/artisan résidant au Québec, prioritairement dans des régions peu desservies par des galeries ou des tours d’art. Les invités doivent remplir le formulaire de candidature standard.

9. Le choix du médium est-il pris en compte ?  
Oui, nous veillons à offrir une variété de médiums dans le Tour.

10. Comment les décisions sont-elles prises ?  
Un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) supervisent le Tour. Les membres prennent part à des comités et votent lors de réunions (environ 4 par an).

Nous prenons également le temps de nous amuser ! Entre les deux week-ends de la tournée, nous faisons "Le tour du Tour", pendant lequel les artistes voyagent ensemble en caravane, visitant les studios des uns et des autres et admirant les œuvres exposées. Nous nous réunissons également au courant de l'été pour un barbecue annuel. L’un des grands avantages de la tournée est de favoriser les liens entre les artistes et d’échanger sur nos pratiques créatives. Pour maintenir cet esprit tout au long de l’année, nous organisons également des rencontres à l’occasion afin de renforcer notre communauté artistique.